



**HELVETAS Swiss Intercoopera-
tion, Zurich**

Rapport de l'organe de révision à
l'Assemblée Générale des Membres
sur l'audit des

comptes annuels 2023



KPMG AG
Badenerstrasse 172
Case postale
CH-8036 Zurich

+41 58 249 31 31
kpmg.ch

Rapport de l'organe de révision à l'Assemblée Générale des Membres d'HELVETAS Swiss Intercooperation, Zurich

Rapport sur l'audit des comptes annuels

Opinion d'audit

Nous avons effectué l'audit des comptes annuels d'HELVETAS Swiss Intercooperation et de ses filiales (l'association), comprenant le bilan au 31 décembre 2023, le compte d'exploitation, le flux de trésorerie et la calcul de l'évolution du capital pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'annexe, y compris un résumé des principales méthodes comptables.

Selon notre appréciation, les comptes annuels donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du patrimoine et de la situation financière du groupe au 31 décembre 2023 ainsi que de ses résultats et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Swiss GAAP RPC et sont conformes à la loi suisse.

Fondement de l'opinion d'audit

Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes suisses d'audit des états financiers (NA-CH). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces dispositions et de ces normes sont plus amplement décrites dans la section «Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels» de notre rapport. Nous sommes indépendants du groupe, conformément aux dispositions légales suisses et aux exigences de la profession, et avons satisfait aux autres obligations éthiques professionnelles qui nous incombent dans le respect de ces exigences. Conformément aux dispositions de Swiss GAAP RPC 21, les indications du rapport de performance ne sont soumises à aucun contrôle de l'organe de révision.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe au Comité. Les autres informations comprennent les informations présentées dans le rapport de gestion, à l'exception des comptes annuels et de nos rapports correspondants.

Notre opinion d'audit sur les comptes annuels ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

Dans le cadre de notre audit des comptes annuels, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier si elles présentent des incohérences significatives par rapport aux comptes annuels ou aux connaissances que nous avons acquises au cours de notre audit ou si elles semblent, par ailleurs, comporter des anomalies significatives.

Si, sur la base des travaux que nous avons effectués, nous arrivons à la conclusion que les autres informations présentent une anomalie significative, nous sommes tenus de le déclarer. Nous n'avons aucune remarque à formuler à cet égard.

Responsabilités du Comité relatives aux comptes annuels

Le Comité est responsable de l'établissement des comptes annuels lesquels donnent une image fidèle conformément aux Swiss GAAP RPC et aux dispositions légales. Il est en outre responsable des contrôles internes qu'il juge nécessaires pour permettre l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, le Comité est responsable d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Il a en outre la responsabilité de présenter, le cas échéant, les éléments en rapport avec la capacité du groupe à poursuivre ses activités et d'établir le bilan consolidé sur la base de la continuité de l'exploitation, sauf si le Comité a l'intention de liquider le groupe ou de cesser l'activité, ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste.

Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément à la loi suisse et aux NA-CH permettra de toujours détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou collectivement, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit en conformité avec la loi suisse et les NA-CH, nous exerçons notre jugement professionnel tout au long de l'audit et faisons preuve d'esprit critique. En outre:

- nous identifions et évaluons les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, concevons et mettons en oeuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant de fraudes est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, des omissions volontaires, de fausses déclarations ou le contournement de contrôles internes.
- nous acquérons une compréhension du système de contrôle interne pertinent pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du système de contrôle interne du groupe.
- nous évaluons le caractère approprié des méthodes comptables appliquées et le caractère raisonnable des estimations comptables ainsi que des informations y afférentes.

- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par le Comité du principe comptable de continuité d'exploitation appliqué et, sur la base des éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention dans notre rapport sur les informations à ce sujet fournies dans les comptes annuels ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion d'audit modifiée. Nous établissons nos conclusions sur la base des éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport. Des situations ou événements futurs peuvent cependant amener le groupe à cesser son exploitation.
- nous évaluons la présentation dans son ensemble, la structure et le contenu des comptes annuels, y compris les informations fournies dans les notes, et estimons si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents d'une manière telle à donner une présentation fidèle.

Nous communiquons au Comité, notamment l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus et nos constatations d'audit importantes, y compris toute déficience majeure dans le système de contrôle interne, relevée au cours de notre audit.

Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

Conformément à l'art. 728a, al. 1, ch. 3, CO et à la NAS-CH 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Comité.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

KPMG AG

Reto Kaufmann
Expert-réviser agréé
Réviser responsable

Kay Brantschen

Zurich, 27 mai 2024



Korotimi Kamaté du Mali lors d'une vente au marché.

HELVETAS 2023

RAPPORT FINANCIER CLÔTURE INDIVIDUELLE

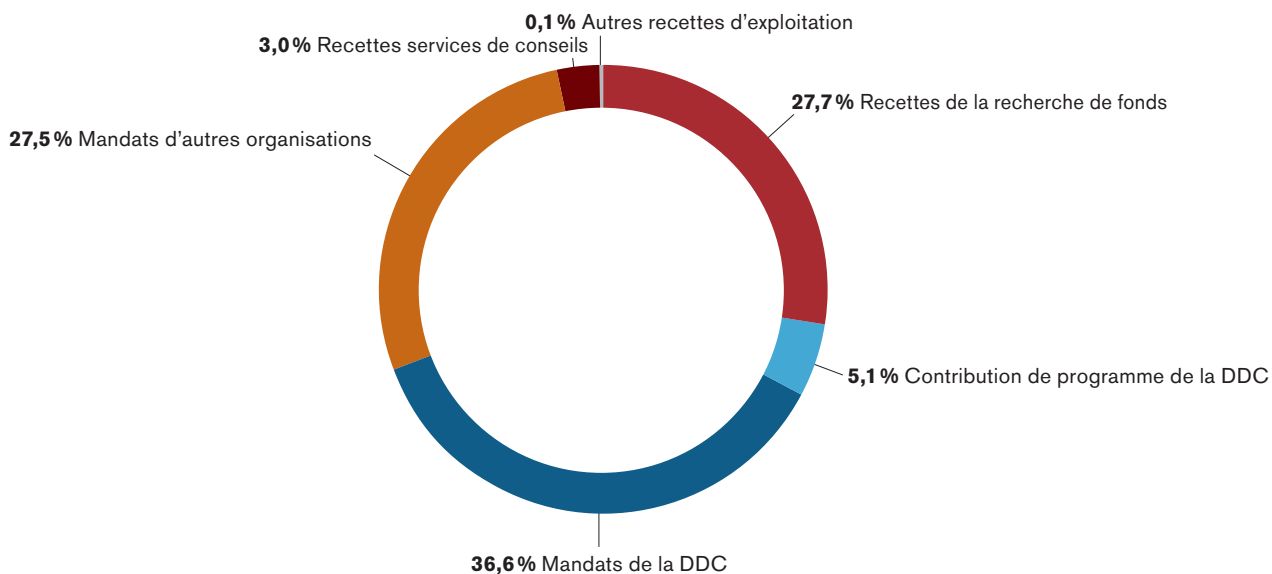
BILAN AU 31 DÉCEMBRE

	Annexe chiffre	2023 KCHF	2022 KCHF
Actifs			
Liquidités	1.1	60'396	52'573
Titres	1.2	18'831	18'164
Créances	1.3	5'915	5'948
Fortune nette dans les pays de projets	1.4	13'252	13'278
Comptes de régularisation des actifs	1.5	15'594	18'096
Actifs mobilisés		113'987	108'058
Actifs financiers	1.6	36	2'041
Immobilisations corporelles	1.7	315	462
Immobilisations incorporelles	1.7	1'063	1'357
Actifs immobilisés		1'414	3'860
Actifs		115'401	111'918
Passifs			
Engagements à court terme	2.1	4'834	6'481
Comptes de régularisation des passifs	2.2	70'070	58'787
Provisions à court terme	2.3	43	1'150
Capital de tiers à court terme		74'946	66'418
Provisions à long terme	2.3	511	400
Capital de tiers à long terme		511	400
Capital de tiers		75'457	66'818
Capital des fonds avec affectation liée		11'798	15'125
Capital de tiers et capital des fonds		87'255	81'944
Capital libre		11'347	12'686
Capital lié		16'799	17'289
Capital de l'organisation		28'146	29'975
Passifs		115'401	111'918

COMPTE D'EXPLOITATION

	Annexe chiffre	2023 KCHF	2022 KCHF
Recettes			
Cotisations des membres		1'934	2'687
Dons		39'865	40'999
Héritages et legs		1'503	2'993
Recettes de la recherche de fonds	3.1	43'302	46'679
Contribution de programme de la DDC	3.2	8'000	8'000
Mandats de la DDC	3.2	57'052	55'046
Mandats d'autres organisations	3.3	42'945	50'736
Recettes services de conseils	3.4	4'588	4'798
Autres recettes d'exploitation	3.5	186	242
Recettes des prestations fournies		112'770	118'822
Recettes d'exploitation		156'072	165'501
Charges			
Afrique		-45'192	-37'579
Asie		-32'905	-38'528
Amérique latine et Caraïbes		-19'352	-24'844
Europe de l'Est et Asie centrale		-32'704	-27'521
Coordination et suivi des programmes		-3'804	-2'527
Charges programmes internationaux	4.0	-133'956	-131'000
Charges services de conseils	4.1	-6'464	-6'095
Charges projets en Suisse	4.2	-5'939	-5'640
Siège		-5'824	-5'486
Recherche de fonds		-9'582	-8'822
Charges siège et recherche de fonds	4.3	-15'406	-14'309
Charges d'exploitation	4.4	-161'764	-157'043
Résultat d'exploitation		-5'692	8'457
Résultat financier	5.0	479	-2'868
Autres résultats	5.1	57	-2'864
Résultat avant variation du capital des fonds		-5'156	2'725
Variation du capital des fonds	6.0	3'327	-5'513
Résultat avant attribution au capital de l'organisation		-1'829	-2'788
Allocations / utilisations			
- Capital libre		-1'339	-459
- Fonds Strategy Acceleration		-490	-115
- Fonds social		0	-2'214

ORIGINE DES FONDS



UTILISATION DES FONDS

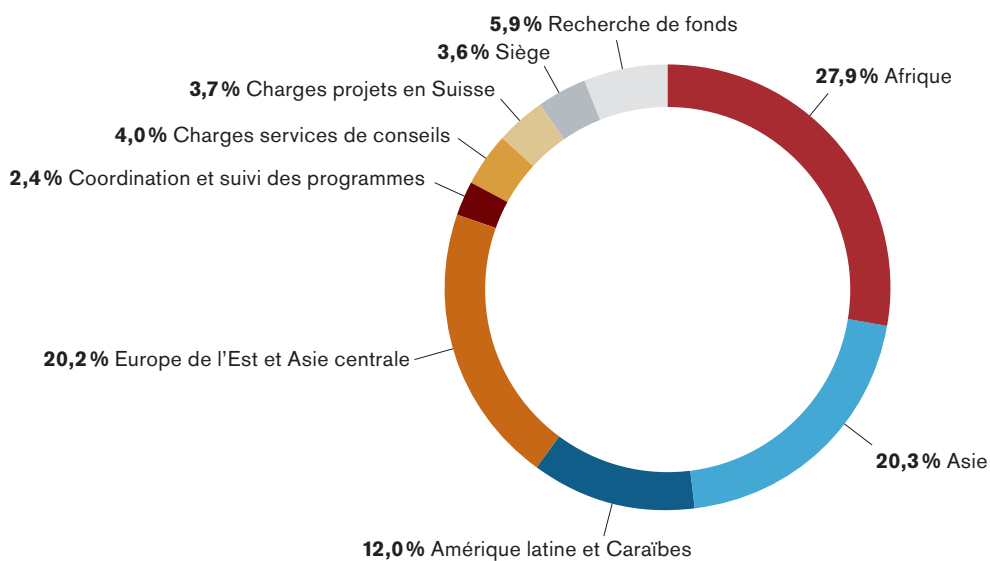


TABLEAU DES FLUX FINANCIERS

	2023	2022
	KCHF	KCHF
Flux financiers provenant de l'activité d'exploitation		
Résultat annuel	-1'829	-2'788
Augmentation (+) / diminution (-) du capital des fonds	-3'327	5'513
Amortissements sur les immobilisations corporelles et incorporelles	636	532
Dissolution nette (-) / constitution nette (+) de provisions	-997	1'385
Gain (-) / Pertes (+) de change sur les titres et les liquidités	-394	2'817
Augmentation (-) / diminution (+) des créances	33	-403
Augmentation (-) / diminution (+) de la fortune nette dans les pays de projets	26	1'641
Augmentation (-) / diminution (+) des comptes de régularisation des actifs	2'502	-4'417
Augmentation (+) / diminution (-) des engagements	-1'647	1'583
Augmentation (+) / diminution (-) des comptes de régularisation des passifs	11'283	6'009
Flux financiers provenant de l'activité d'exploitation	6'286	11'871
Flux financiers provenant de l'activité d'investissement		
Investissements (-) en titres	-2'730	-3'821
Investissements (-) / désinvestissements (+) en immobilisations corporelles	-54	-200
Investissements (-) / désinvestissements (+) en immobilisations incorporelles	-141	-407
Investissements (-) / désinvestissements (+) actifs financiers	2'005	-2'000
Désinvestissements (+) en titres	3'129	3'385
Flux financiers provenant de l'activité d'investissement	2'209	-3'044
Écart de conversion sur les liquidités (gain de change +) / (perte de change -)	-672	28
Variation nette des liquidités	7'824	8'856
État des disponibilités		
Disponibilité au 1 ^{er} janvier	52'573	43'717
Disponibilité au 31 décembre	60'396	52'573
Variation des disponibilités	7'824	8'856

TABLEAU DE VARIATION DU CAPITAL

Informations sur le capital lié généré

- 1 Fonds de recherche de fonds: ce fonds sert à financer des investissements pluriannuels dans la recherche de fonds.
 2 Fonds de réserve de fluctuation des titres: ce fonds permet de compenser des fluctuations importantes de titres.
 3 Fonds réserve de continuation: en cas de grosses difficultés financières dans le cadre de projets à l'étranger, les obligations contractuelles seraient financées par ce fonds.
 4 Fonds immobilier: ce fonds sert à financer des investissements dans des biens immobiliers.
 5 Fonds social: le fonds social sert à surmonter des situations critiques du personnel d'HELVETAS Swiss Intercooperation.
 6 Fonds Strategy Acceleration: ce fonds sert à financer les investissements relatifs aux accents stratégiques de la phase stratégique 2021-2024.
 7 Fonds Emergency Response: des mesures d'aide d'urgence sont préfinancées par ce fonds lors de catastrophes.

Transferts de fonds internes

La colonne des transferts de fonds internes montre sur quel continent les ressources des fonds ont été utilisées. Les transferts de fonds internes reposent sur les accords contractuels de la contribution de programme avec la DDC ainsi que sur la définition des secteurs de travail des projets.

Moyens provenant du financement propre							KCHF
	État 01.01.23	Revenus	Attribution	Transfert de fonds interne	Prélèvements	Résultat total	État 31.12.23
Capital libre	12'686			-1'339		-1'339	11'347
Effets de change	0					0	0
Capital lié pour	0					0	0
- capital d'organisation souscrit	0					0	0
- fonds de recherche de fonds ¹	1'000					0	1'000
- fonds de réserve de fluctuations de titres ²	971					0	971
- fonds de réserve de maintien de l'activité ³	9'831					0	9'831
- fonds immobilier ⁴	1'790					0	1'790
- fonds social ⁵	313					0	313
- fonds Strategy Acceleration ⁶	2'885			-490		-490	2'395
- fonds Emergency Response ⁷	500					0	500
Résultat annuel	0			1'829	-1'829	0	0
Capital de l'organisation	29'975	0	0	0	-1'829	-1'829	28'146
Moyens provenant du capital des fonds	État 01.01.23	Revenus	Attribution	Transfert de fonds interne	Prélèvements	Résultat total	État 31.12.23
Fonds Contribution de programme	0		8'000	-6'661	-1'339	0	0
Fonds Contribution de programme ville de Zurich	0		640	-533	-107	0	0
Fonds Parrainages Eau	2'822		1'596	-1'712	-223	-339	2'483
Fonds Girl and Women Empowerment	788		467	-844	-65	-442	346
Fonds Formation	1'110		398	-352	-56	-9	1'101
Fonds Governance	53		665	-589	-129	-53	0
Fonds Aide d'urgence	76		573	35	-80	529	604
Dons affectés à l'Afrique	4'135		14'277	4'084	-19'930	-1'569	2'567
Dons affectés à l'Asie	2'969		6'624	3'763	-11'089	-702	2'267
Dons affectés à l'Amérique latine et Caraïbes	67		1'725	1'914	-3'614	25	92
Dons affectés Europe de l'Est et Asie centrale	2'904		204	895	-1'864	-766	2'139
Dons affectés aux expositions en Suisse	0		92		-92	0	0
Capital des fonds avec affectations limitées	14'925	0	35'262	0	-38'589	-3'327	11'598
Empowerment Fonds	200					0	200
Fonds d'usufruit	200	0	0	0	0	0	200
Capital des fonds liés	15'125	0	35'262	0	-38'589	-3'327	11'798

Moyens provenant du financement propre							KCHF
	État 01.01.22	Revenus	Attribution	Transfert de fonds interne	Prélèvements	Résultat total	État 31.12.22
Capital libre	13'145			-459		-459	12'686
Effets de change	0					0	0
Capital lié pour	0					0	0
- capital d'organisation souscrit	0					0	0
- fonds de recherche de fonds	1	1'000				0	1'000
- fonds de réserve de fluctuations de titres	2	971				0	971
- fonds de réserve de maintien de l'activité	3	9'831				0	9'831
- fonds immobilier	4	1'790				0	1'790
- fonds social	5	2'527		-2'214		-2'214	313
- fonds Strategy Acceleration	6	3'000		-115		-115	2'885
- fonds Emergency Response	7	500				0	500
Résultat annuel		0		2'788	-2'788	0	0
Capital de l'organisation	32'763	0	0	0	-2'788	-2'788	29'975
Moyens provenant du capital des fonds	État 01.01.22	Revenus	Attribution	Transfert de fonds interne	Prélèvements	Résultat total	État 31.12.22
Fonds Contribution de programme	0		8'000	-6'916	-1'084	0	0
Fonds Contribution de programme ville de Zurich	0		640	-553	-87	0	0
Fonds Parrainages Eau	2'562		1'504	-1'034	-211	260	2'822
Fonds Girl and Women Empowerment	576		580	-286	-81	212	788
Fonds Formation	914		348	-103	-49	196	1'110
Fonds Governance	0		525	-388	-85	53	53
Fonds Aide d'urgence	0			76		76	76
Dons affectés à l'Afrique	1'700		14'280	3'613	-15'458	2'435	4'135
Dons affectés à l'Asie	3'235		5'728	2'915	-8'908	-266	2'969
Dons affectés à l'Amérique latine et Caraïbes	298		1'662	1'759	-3'651	-230	67
Dons affectés Europe de l'Est et Asie centrale	126		3'859	918	-1'999	2'778	2'904
Dons affectés aux expositions en Suisse	0		52		-52	0	0
Capital des fonds avec affectations limitées	9'412	0	37'178	0	-31'665	5'513	14'925
Empowerment Fonds	200					0	200
Fonds d'usufruit	200	0	0	0	0	0	200
Capital des fonds liés	9'612	0	37'178	0	-31'665	5'513	15'125

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

INFORMATIONS RELATIVES À L'ORGANISATION

Sise à Zurich, HELVETAS Swiss Intercooperation (Helvetas) est une association d'utilité publique de droit suisse active dans la coopération au développement. Helvetas propose à des personnes et à des communautés une aide à s'aider elles-mêmes. Elle s'engage en faveur d'un monde équitable dans lequel tous les êtres humains déterminent le cours de leur vie dans la dignité et la sécurité, en utilisant les ressources naturelles de manière durable et en prenant soin de l'environnement.

BASE DE PRÉPARATION

Généralités

La présentation des comptes d'Helvetas est établie conformément aux recommandations techniques relatives à la présentation des comptes (Swiss GAAP FER, en particulier Swiss GAAP FER 21), au code suisse des obligations et aux directives de la Fondation Zewo. Les comptes annuels donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats. La date du bilan est le 31 décembre.

Le principe applicable est celui des frais d'acquisition et de fabrication. On utilise la méthode de l'évaluation individuelle des actifs et des passifs. Si les principes de comptabilisation et d'évaluation relatifs aux différents postes du bilan ne mentionnent rien de contraire, ces derniers sont évalués à leur valeur nominale à la date du bilan.

La comptabilité est tenue en francs suisses. Les comptes annuels sont présentés en milliers de francs suisses (KCHF). De ce fait, il se peut que des différences d'arrondis soient contenues dans certains totaux.

La version allemande originale des comptes annuels fait foi.

Modifications des principes de présentation des comptes

L'application de standards modifiés, entrés en vigueur durant l'exercice sous revue, n'a pas eu d'effet significatif sur les comptes annuels d'Helvetas.

PRINCIPES DE COMPTABILISATION ET D'ÉVALUATION

Recettes

Les recettes de la recherche de fonds sont comptabilisées après réception du paiement. Elles sont délimitées à la date du bilan, lorsqu'il existe un engagement de don contraignant et que les entrées de fonds peuvent être estimées de manière fiable. Les recettes issues des prestations fournies sont délimitées par périodes comptables après la fourniture des prestations.

Devises

Les liquidités, la fortune et les engagements en devises au jour du bilan sont convertis au cours de clôture des devises de l'Administration fédérale des contributions. Les transactions en monnaies étrangères sont effectuées aux cours du jour. Les bénéfices et les pertes de change bruts sont inscrits dans le compte d'exploitation.

Liquidités

Ce poste comprend la caisse, les comptes postaux et bancaires ainsi que les dépôts à terme fixes d'une durée maximale de 90 jours. Ceux-ci sont évalués à leur valeur nominale. Les transactions en monnaies étrangères ont été effectuées pendant l'exercice aux cours du jour.

Titres

Les titres sont détenus en tant que réserve de liquidités et par conséquent affichés dans le fonds de roulement. Ils sont inscrits au bilan au cours de change de la date du bilan. L'Empowerment Fonds dans le capital des fonds liés est investi en titres. Les directives de placement d'Helvetas, en vigueur depuis le 1.1.2016, privilégient les titres d'entreprises qui favorisent un développement social et écologique.

Créances

L'estimation a lieu à la valeur nominale, déduction faite d'éventuelles dépréciations d'actifs. Ce poste comprend essentiellement des créances résultant d'avances à des partenaires et à des consultants.

Fortune nette dans les pays de projets

Pour ce poste, il s'agit essentiellement de liquidités, de créances et d'obligations à court terme.

Régularisation de l'actif

Ce compte comprend les postes des actifs résultant de la régularisation par objet et dans le temps. Il porte pour l'essentiel sur des dépenses de projets qui n'ont pas encore été réglées.

Immobilisations corporelles/placements immatériels

Les immobilisations corporelles et les placements immatériels sont mentionnés à leur valeur d'acquisition ou de fabrication, déduction faite des amortissements cumulés et des dépréciations d'actifs. Les amortissements sont effectués de manière linéaire pour la durée d'utilisation estimée. La limite d'activation est de KCHF 5, et de KCHF 2 pour le matériel informatique.

La durée d'utilisation estimée des immobilisations corporelles est de:

- 10 ans pour le mobilier et les installations
- 4 ans pour les autres immobilisations corporelles
- 4 ans pour le matériel informatique
- 4 ans pour les logiciels (placements immatériels)

Actifs financiers

Les actifs financiers sont inscrits au bilan à leur valeur d'acquisition, déduction faite d'éventuelles dépréciations d'actifs. Depuis 2013, Helvetas détient 100% du capital et des droits de vote d'HELVETAS Intercooperation gGmbH, Bonn. Helvetas USA Inc., Minneapolis a été fondée en 2014 sans apport de capital. Helvetas contrôle à 100% Helvetas USA en sa qualité de membre du comité directeur.

Dépréciations d'actifs

Lors de chaque date de bilan, il est vérifié pour tous les actifs s'il existe des indices montrant que leur valeur comptable dépasse la valeur réalisable (la plus élevée entre la valeur de marché et la valeur d'utilité). En cas de dépréciation d'actifs, la valeur comptable est réduite à la valeur réalisable et la dépréciation d'actifs est débitée du résultat partiel.

Régularisation du passif

Ce compte comprend les postes du passif résultant de la régularisation par objet et dans le temps. Il porte pour l'essentiel sur le paiement de projets qui n'ont pas encore été réalisés.

Provisions

Des provisions sont constituées pour les engagements dont l'existence ou la cause est justifiée. Le montant des provisions est fondé sur l'estimation de la direction et reflète les dépenses futures escomptées.

Capital des fonds liés

Le capital des fonds liés est composé de la contribution de programme de la Direction du développement et de la coopération (DDC), d'un fonds d'usufruit, de fonds thématiques et de dons affectés à des projets. Le fonds d'usufruit comprend des prêts dont, conformément à l'accord contractuel, seul le revenu du capital peut être utilisé. Les fonds thématiques sont, pour l'essentiel, un fonds pour les parrainages pour l'eau, un fonds pour la formation des jeunes et un fonds «Girl and Women Empowerment». Les parrainages sont investis dans des projets d'eau et de formation ainsi que

dans la promotion des filles et des femmes, qui représentent des thèmes prioritaires pour Helvetas.

Capital de l'organisation

Le capital de l'organisation comprend le capital libre et le capital lié qui peuvent être utilisés dans le cadre du but statutaire d'Helvetas. Il n'y a pas de capital de démarrage ou de capital de fondation. L'affectation et l'utilisation du capital lié sont décidées par le comité.

Tableau des flux financiers

Le tableau des flux financiers montre le changement du fonds «liquidités» réparti en fonction de l'activité d'exploitation, de l'activité d'investissement et de l'activité de financement. Il est établi sur la base de la méthode indirecte.

Tableau de variation du capital

Le tableau de variation du capital montre l'évolution des différentes composantes du capital d'organisation et des fonds liés en fonction des continents et des thèmes. En outre, l'évolution du fonds d'usufruit est présentée.

Méthode de calcul de la charge administrative ainsi que des charges pour la recherche de fonds et des charges générales pour la publicité

Pour la présentation de la structure des coûts, Helvetas se base sur la méthodologie de la Fondation Zewo pour le calcul de la charge administrative. Toutes les dépenses qui contribuent directement à la réalisation des objectifs statutaires d'Helvetas sont mentionnées en tant que charges de projet et de prestation. La charge administrative comprend les dépenses qui ne contribuent qu'indirectement aux projets et services d'Helvetas et ne concernent dès lors pas directement les partenaires des projets et les groupes cibles.

AUTRES INFORMATIONS

Rémunération des membres du comité et de la direction

Les 13 membres du comité d'Helvetas n'ont reçu aucun dédommagement forfaitaire pour frais ni d'autres dédommagements au cours de l'exercice sous revue. Ils ne touchent ni jetons de présence ni honoraires pour leur activité pour Helvetas. La présidente du comité a reçu un dédommagement forfaitaire de KCHF 10 (exercice précédent KCHF 9). Le total des frais pour les déplacements et le déroulement des séances ainsi que pour des missions dans le cadre stratégique s'est élevé à KCHF 40 (exercice précédent KCHF 45).

Les six membres du conseil consultatif d'Helvetas n'ont reçu aucun dédommagement pour frais pendant l'exercice sous revue.

La rémunération des sept membres de la direction (exercice précédent six membres) est détaillée dans le tableau ci-après. Le salaire brut le plus élevé, de KCHF 194 (exercice précédent KCHF 188), est celui du directeur.

en KCHF	2023	2022
Salaire brut	1'231	980
Cotisations sociales	228	192
Dédommagements pour frais	7	0
Total rémunération de la direction	1'465	1'172

L'augmentation de la rémunération est due à l'élargissement de la direction, qui compte un membre supplémentaire (depuis juillet 2023), ainsi qu'à des chevauchements temporaires lors des changements de postes. Le taux d'activité de la direction était de 6,9 postes à plein temps (exercice précédent six postes à plein temps). Les frais sont payés sur justificatifs.

Organisations, personnes, institutions proches

Helvetas n'exerce aucune influence dominante sur les organisations, personnes et/ou institutions proches citées ci-après. De ce fait, il ne s'agit pas d'organisations, de personnes et/ou d'institutions à consolider.

- Alliance2015, Bruxelles
- Alliance for Water Stewardship, North Berwick, Écosse
- Alliance Sud, Berne
- CAN Climate Action Network, Bonn
- cinfo, Bienne
- EISF European Interagency Security Forum, Londres
- End Water Poverty, Londres
- Fondation Max Havelaar (Suisse), Zurich
- Forum Suisse pour la Formation Professionnelle et la Coopération Internationale FoBBIZ, Renens
- Knowledge Management for Development KM4DEV, Zurich
- KOFF – la plateforme suisse de promotion de la paix, Bâle
- Plate-forme des ONG suisses pour le développement, Berne
- Skat Foundation, Saint-Gall
- Swiss Fair Trade, Bâle
- Swiss NGO DRR Platform, Wabern
- Swiss Water Partnership, Zurich
- Swiss Water & Sanitation Consortium, Zurich

Les filiales HELVETAS Intercooperation gGmbH, Bonn et Helvetas USA Inc., Minneapolis sont prises en compte dans le rapport financier consolidé.

Transactions avec des organisations, personnes ou institutions proches

Au cours de l'exercice sous revue, les contributions suivantes ont été versées:

- KCHF 400 (exercice précédent KCHF 370) à Alliance Sud, Berne;
- KCHF 717 (exercice précédent KCHF 522) à HELVETAS Intercooperation gGmbH, Bonn, dont KCHF 375 de contributions aux projets (exercice précédent KCHF 362);
- KCHF 814 (exercice précédent KCHF 449) à Helvetas USA Inc., Minneapolis

Institutions de prévoyance

Les collaborateur-trices sont assuré-es auprès de la fondation collective Asga Pensionskasse. Conformément au règlement de caisse, la caisse de pension couvre, pour les employé-es d'Helvetas et dans le cadre de la LPP et de ses dispositions d'exécution, la prévoyance professionnelle vieillesse, survivants et invalidité sur la base de l'entraide mutuelle (institution de prévoyance communautaire) ainsi que la prévoyance étendue contre les conséquences économiques de la vieillesse, du décès et de l'invalidité pour leurs proches et survivant-es. Le plan de prévoyance repose sur la primauté des cotisations. Le financement du plan de prévoyance est assuré par les cotisations des employé-es (6%) et de l'employeur (7-10%) sur la base du salaire annuel AVS assuré. Les assuré-es peuvent librement augmenter la part de leur cotisation à 8%. En cas de découvert, les prescriptions légales usuelles selon la LPP sont appliquées. Il n'existe pas d'autre engagement du côté de l'employeur.

L'année précédente, le comité d'Helvetas avait décidé, pour atténuer la baisse des taux de conversion, de verser aux collaborateur-trices âgé-es de 50 à 65 ans une contribution sur les comptes de vieillesse individuels dans la caisse de pension. À cet effet, Helvetas a versé KCHF 2'200 à la caisse de pension. Ce montant a été comptabilisé en tant que charge extraordinaire.

Au 31 décembre 2023, le taux de couverture de la fondation collective Asga Pensionskasse était de 113,7% (exercice précédent 109,5%).

Avantage/engagement économique et charges de prévoyance	Excédent de couverture/découvert		Part économique de l'organisation	Variation comparée à l'exercice précédent	Cotisations ajustées à la période			Charges de prévoyance dans les frais de personnel	
	31.12.23	31.12.22			2023	2023	2022		
en KCHF	31.12.23	31.12.22	31.12.22	0	2023	2023	2022		
Asga Pensionskasse	0	0	0	0	2'072	2'072	1'736		

Réserves de cotisations de l'employeur	Valeur nominale	Renoncement d'utilisation	Bilan	Constitution	Utilisation	Bilan	Résultats des réserves de cotisations de l'employeur dans les frais de personnel	
							2023	2022
en KCHF	31.12.23	2023	31.12.23	2023	2023	31.12.22	2023	2022
Asga Pensionskasse	1'728	0	1'728	30	-303	2'000	0	0

Prestations non rémunérées

Au cours de l'exercice sous revue et de l'exercice précédent, des prestations non rémunérées ont été fournies dans une mesure non significative par des groupes régionaux d'Helvetas pour divers projets et activités.

Les 13 membres (exercice précédent 14 membres) du comité d'Helvetas ont fourni des prestations non rémunérées représentant 147 jours de travail (exercice précédent 158 jours) durant l'exercice 2023.

Honoraires de l'organe de révision

Les honoraires de l'organe de révision se sont élevés à KCHF 94 (exercice précédent KCHF 98) pour les prestations de révision ordinaires et à KCHF 81 pour d'autres prestations (exercice précédent KCHF 124).

Montant résiduel des dettes courantes de leasing et de location

Il n'existe aucun engagement en matière de leasing.

Les engagements en matière de loyer qui n'arrivent pas à échéance ou ne peuvent pas être résiliés dans un délai de 12 mois s'élèvent à KCHF 1'763 (exercice précédent KCHF 2'312) jusqu'au prochain terme de résiliation possible.

Événements après la date du bilan

Les comptes annuels ont été approuvés pour publication par le comité le 25 mai 2024. Ils sont par ailleurs soumis à l'approbation de l'Assemblée générale d'Helvetas.

Entre le 31 décembre 2023 et la date de l'approbation des présents comptes annuels, aucun événement n'a eu lieu qui nécessiterait une adaptation des actifs et des passifs d'Helvetas au 31 décembre 2023 ou qui devrait être présenté ici.

EXPLICATIONS RELATIVES AU BILAN

	2023	2022
	KCHF	KCHF
1.1 Liquidités		
Caisses/poste/banque	60'396	52'573
Total Liquidités	60'396	52'573
1.2 Titres		
Actions	17	17
Fonds d'investissements Obligations durables	8'579	8'411
Fonds d'investissements Actions durables	6'997	6'493
Fonds d'investissements Immobiliers	3'237	3'243
Total Titres	18'831	18'164
1.3 Créances		
Créances envers des collectivités	311	388
Ducroire	-11	-11
Prévoyance du personnel	1'728	2'982
Créances envers des filiales	29	3
Autres créances	3'858	2'586
Total Créances	5'915	5'948

1.4 Fortune nette dans les pays de projets

	2023		2022	
	Actifs	Engagements	Actifs	Engagements
Éthiopie	976	457	471	308
Albanie	237	63	303	52
Bangladesh	1'081	95	1'569	227
Bénin	442	173	441	339
Bhoutan	72	1	406	2
Bolivie	730	376	772	162
Bosnie-Herzégovine	48	5	253	20
Burkina Faso	1'015	433	1'482	293
Guatemala	1'968	435	2'270	295
Haïti	375	100	378	162
Honduras	480	11	232	61
Jordanie	118	4	0	0
Kirghizistan	42	1	100	-1
Kosovo	646	13	138	23
Laos	1'380	117	1'136	129
Liban	22	1	17	1
Madagascar	383	242	520	219
Mali	215	103	517	33
Macédoine du Nord	52	17	13	15
Moldavie	133	4	50	23
Mozambique	922	85	988	91
Myanmar	997	64	1'002	162
Népal	2'451	547	1'275	328
Niger	213	32	30	89
Pakistan	259	5	302	6
Pérou	1'517	788	1'513	512
Serbie	243	33	311	18
Sri Lanka	193	36	94	13
Tadjikistan	44	22	82	30
Tanzanie	466	493	544	502
Ukraine	259	39	55	6
Ouzbékistan	40	0	49	0
Vietnam	56	29	116	31
Total	18'076	4'824	17'429	4'152
Total Fortune nette dans les pays de projets	13'252		13'278	

	2023	2022
	KCHF	KCHF
1.5 Comptes de régularisation des actifs		
Prestations d'avance projets DDC	2'429	7'238
Prestations d'avance projets SECO	399	360
Prestations d'avance projets UE	854	1'460
Prestations d'avance projets Chaîne du Bonheur	641	341
Prestations d'avance projets FCDO	272	461
Prestations d'avance projets SIDA	0	76
Prestations d'avance projets FIDA	484	484
Prestations d'avance projets autres bailleurs de fonds	8'559	5'417
Autres comptes de régularisation	1'871	1'186
Comptes de régularisation envers des filiales	84	1'072
Total Comptes de régularisation des actifs	15'594	18'096
1.6 Actifs financiers		
Prévoyance du personnel	0	2'000
Participations et prêts	0	5
Participations dans des filiales	31	31
Dépôts de garantie	5	5
Total Actifs financiers	36	2'041

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS

	KCHF			
1.7 Immobilisations corporelles et incorporelles Valeurs d'acquisition	État 01.01.23	Entrées	Sorties	État 31.12.23
Mobilier	2'124	15	-112	2'027
Matériel informatique	522	38	-44	517
Autres immobilisations	43			43
Total Immobilisations corporelles	2'689	54	-156	2'587
Immobilisations incorporelles	4'317	141	0	4'458
Total Valeurs d'acquisition	7'006	195	-156	7'045
Ajustements de valeurs cumulées				
Mobilier	-1'816	-118	112	-1'821
Matériel informatique	-395	-75	44	-426
Autres immobilisations	-16	-8		-24
Total Immobilisations corporelles	-2'227	-200	156	-2'271
Immobilisations incorporelles	-2'959	-436	0	-3'395
Total Ajustements de valeurs cumulées	-5'187	-636	156	-5'667
Valeurs nettes comptables				
Mobilier	308	-103		205
Matériel informatique	127	-36		91
Autres immobilisations	27	-8		19
Total Immobilisations corporelles	462	-146	0	315
Immobilisations incorporelles	1'357	-295	0	1'063
Total Valeurs nettes comptables	1'819	-441	0	1'378
	État 01.01.22	Entrées	Sorties	État 31.12.22
Valeurs d'acquisition				
Mobilier	2'130	112	-119	2'124
Matériel informatique	570	66	-113	522
Autres immobilisations	20	23		43
Total Immobilisations corporelles	2'721	200	-232	2'689
Immobilisations incorporelles	4'111	407	-202	4'317
Total Valeurs d'acquisition	6'832	608	-434	7'006
Ajustements de valeurs cumulées				
Mobilier	-1'821	-113	118	-1'816
Matériel informatique	-411	-97	112	-395
Autres immobilisations	-13	-3		-16
Total Immobilisations corporelles	-2'245	-213	231	-2'227
Immobilisations incorporelles	-2'843	-318	202	-2'959
Total Ajustements de valeurs cumulées	-5'089	-531	433	-5'187
Valeurs nettes comptables				
Mobilier	309	-1		308
Matériel informatique	159	-31	-1	127
Autres immobilisations	7	20		27
Total Immobilisations corporelles	475	-12	-1	462
Immobilisations incorporelles	1'268	90	0	1'357
Total Valeurs nettes comptables	1'743	77	-1	1'819

Les biens d'équipement existants dans les pays de projets (principalement des véhicules et du matériel informatique) ne sont pas comptabilisés, car leur cycle de vie et les risques opérationnels ne peuvent pas être estimés.

	2023	2022
	KCHF	KCHF
2.1 Engagements à court terme		
Engagements livraisons de marchandises/prestations	1'087	1'522
Engagements de projets	3'321	3'901
Engagements envers des filiales	30	11
Autres engagements	397	1'047
Total Engagements à court terme	4'834	6'481
2.2 Comptes de régularisation des passifs		
Avances de projets DDC	36'260	34'513
Avances de projets SECO	6'751	2'703
Avances de projets UE	2'097	915
Avances de projets Chaîne du Bonheur	3'646	591
Avances de projets SIDA	4'340	7'050
Avances de projets FIDA	70	120
Avances de projets d'autres bailleurs de fonds	14'511	10'356
Autres comptes de régularisation	2'333	2'531
Comptes de régularisation envers des filiales	62	6
Total Comptes de régularisation des passifs	70'070	58'787

TABLEAU DES PROVISIONS

2.3 Variation des provisions	État	Consti- tution	Utilisation	Résultat	État	KCHF Dont courante
	01.01.23				31.12.23	
Contributions de prévoyance pour le personnel à l'étranger	235	26		26	261	
Autres provisions	1'315	120	-1'142	-1'022	293	43
Total Provisions	1'550	146	-1'142	-997	553	43
Variation des provisions	État	Consti- tution	Utilisation	Résultat	État	Dont courante
	01.01.22				31.12.22	
Contributions de prévoyance pour le personnel à l'étranger		235		235	235	
Autres provisions	165	1'150		1'150	1'315	1'150
Total Provisions	165	1'385	0	1'385	1'550	1'150

¹ Les «Autres provisions» se composent essentiellement de provisions pour des cas juridiques.

EXPLICATIONS RELATIVES AU COMPTE D'EXPLOITATION

3.1 Recettes de la recherche de fonds

	2023 KCHF	2022 KCHF
Cotisations des membres	1'934	2'687
Dons		
De personnes privées	15'061	16'704
D'institutions privées	22'234	21'877
De cantons et de communes	2'570	2'418
Total Dons	39'865	40'999
Total Héritages et legs	1'503	2'993
Total Recettes de la recherche de fonds	43'302	46'679
Dont affectées	26'622	28'538
Dont libres	16'681	18'141

Recettes des prestations fournies

3.2 Contribution de programme et mandats de la DDC

Contribution de programme	8'000	8'000
Mandats	57'052	55'046
Total Contribution de programme et mandats de la DDC	65'052	63'046

3.3 Mandats d'autres organisations

Mandats SECO	6'519	8'305
Mandats UE	2'718	3'362
Mandats FCDO	338	796
Mandats SIDA	8'150	9'146
Mandats Chaîne du Bonheur	6'153	2'332
Mandats d'autres organisations	18'991	26'744
Mandats des filiales	75	52
Total Mandats d'autres organisations	42'945	50'736

3.4 Recettes services de conseils

Conseils DDC	1'609	2'138
Conseils FIDA	731	699
Conseils autres organisations	2'248	1'961
Total Recettes services de conseils	4'588	4'798

3.5 Autres recettes d'exploitation

Autres revenus d'exploitation	161	242
Autres revenus d'exploitation filiales	25	0
Total Autres recettes d'exploitation	186	242
Total Recettes des prestations fournies	112'770	118'822

	2023	2022
	KCHF	KCHF
4.0 Charges programmes internationaux		
Répartition par pays		
Éthiopie	-8'731	-6'776
Bénin	-2'893	-2'931
Burkina Faso	-7'770	-6'174
Madagascar	-4'818	-4'709
Mali	-5'270	-4'802
Mozambique	-6'101	-4'466
Niger	-1'272	-1'514
Afrique du Nord	-38	-12
Tanzanie	-3'488	-4'110
Tunisie	-4'811	-2'087
Total Afrique	-45'192	-37'579
Bangladesh	-7'485	-14'911
Bhoutan	-851	-943
Jordanie	-152	0
Laos	-3'761	-3'844
Liban	-170	-364
Myanmar	-4'658	-4'703
Népal	-10'558	-9'447
Pakistan	-1'580	-1'970
Sri Lanka	-780	-851
Syrie	-776	0
Vietnam	-2'133	-1'496
Total Asie	-32'905	-38'528
Bolivie	-2'757	-5'907
Guatemala	-3'811	-3'834
Haïti	-5'499	-5'643
Honduras	-593	-747
Pérou	-6'693	-8'713
Total Amérique latine et Caraïbes	-19'352	-24'844
Albanie	-3'668	-3'797
Bosnie-Herzégovine	-1'694	-1'391
Géorgie	-481	-39
Kirghizistan	-2'830	-2'783
Kosovo	-8'234	-5'304
Macédoine du Nord	-926	-1'399
Moldavie	-787	-1'521
Projets régionaux Europe de l'Est	-2'931	-3'615
Serbie	-3'097	-3'316
Tadjikistan	-1'678	-1'937
Ukraine	-5'512	-1'827
Ouzbékistan	-866	-592
Total Europe de l'Est et Asie centrale	-32'704	-27'521
Total Charges projets internationaux	-130'153	-128'472
Coordination / suivi des programmes au siège	-3'129	-2'367
Contributions d'exploitation aux filiales	-674	-160
Total Charges programmes internationaux	-133'956	-131'000

Les frais de personnel directement attribuables ont été reportés dans les dépenses de projets.

	2023	2022
	KCHF	KCHF
Répartition par dépenses		
Charges projets internationaux		
Frais de personnel	-34'188	-33'758
Voyages / représentation	-5'245	-5'259
Frais administratifs	-3'856	-5'137
Coûts des locaux / d'entretien	-4'498	-4'337
Coûts du matériel / de service	-76'069	-73'592
Coûts du matériel / de service filiales	-570	-346
Amortissements	-5'727	-6'042
Total Charges projets internationaux	-130'153	-128'472
Charges coordination / suivi des programmes		
Frais de personnel	-2'412	-1'834
Voyages / représentation	-194	-75
Frais administratifs	-60	-75
Coûts des locaux / d'entretien	-202	-188
Coûts du matériel / de service	-252	-185
Contributions d'exploitation aux filiales	-674	-160
Amortissements	-8	-11
Total Charges coordination / suivi des programmes	-3'804	-2'527
Total Charges programmes internationaux	-133'956	-131'000
4.1 Charges services de conseils		
Frais de personnel	-3'796	-3'546
Voyages / représentation	-315	-224
Frais administratifs	-279	-155
Coûts des locaux / d'entretien	-264	-244
Coûts du matériel / de service	-1'746	-1'910
Coûts du matériel / de service filiales	-52	0
Amortissements	-12	-16
Total Charges services de conseils	-6'464	-6'095
4.2 Charges projets en Suisse		
Communication	-280	-260
Événements et formation	-679	-693
En ligne et publications	-2'088	-2'127
Médias et politique	-367	-371
Politique de développement	-633	-589
Coordination / suivi de programme	-1'891	-1'599
Total Charges projets en Suisse	-5'939	-5'640
Répartition par dépenses		
Frais de personnel	-2'681	-2'602
Voyages / représentation	-60	-27
Frais administratifs	-447	-370
Coûts des locaux / d'entretien	-379	-371
Coûts du matériel / de service	-1'976	-2'023
Amortissements	-394	-246
Total Charges projets en Suisse	-5'939	-5'640

	2023	2022
	KCHF	KCHF
4.3 Charges siège et recherche de fonds		
Frais de personnel	-4'552	-4'153
Voyages / représentation	-123	-110
Frais administratifs	-921	-723
Coûts des locaux / d'entretien	-15	-254
Recherche de fonds	-9'582	-8'822
Amortissements	-213	-247
Total Charges siège et recherche de fonds	-15'406	-14'309
Dont charges recherche de fonds		
Recherche de fonds publique	-7'024	-6'543
Recherche de fonds individuelle	-2'286	-1'983
Contributions d'exploitation aux filiales	-271	-296
Total Dont charges recherche de fonds	-9'582	-8'822
Les frais de personnel s'élèvent à KCHF 3367 (exercice précédent KCHF 3077).		
4.4 Charges d'exploitation selon totalité des dépenses		
Frais de personnel	-47'628	-45'892
Voyages / représentation	-5'937	-5'694
Frais administratifs	-5'564	-6'460
Coûts des locaux / d'entretien	-5'360	-5'394
Coûts du matériel / de service	-80'044	-77'710
Coûts du matériel / de service filiales	-1'296	-507
Recherche de fonds	-9'582	-8'822
Amortissements	-6'354	-6'563
Total Charges d'exploitation selon totalité des dépenses	-161'764	-157'043

Au cours de l'exercice sous revue, le nombre d'emplois à plein-temps était en moyenne supérieur à 250 (égal exercice précédent).

	2023	2022
	KCHF	KCHF
5.0 Résultat financier		
Recettes financières		
Produits d'intérêts/dividendes des titres	255	91
Bénéfice de change sur les titres	1'184	4
Bénéfice de change sur les devises	348	687
Total Recettes financières	1'786	781
Charges financières		
Pertes de change sur les titres	-121	-2'849
Pertes de change sur les devises	-1'036	-620
Frais bancaires	-149	-181
Total Charges financières	-1'307	-3'649
Total Résultat financier	479	-2'868
5.1 Autres résultats		
Autres recettes	4	7
Autres charges	-11	-6
Recettes extraordinaires	54	143
Charges extraordinaires	10	-3'008
Total Autres résultats	57	-2'864

6.0 Résultat des fonds

Le résultat des fonds est affiché dans le tableau de variation du capital.